

08022024_03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 08 février 2024

Nombre de Conseillers

- en exercice 14
- présents 14
- votants 14

- Excusé
- Absent

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 01 février 2024
Date d'affichage : 01 février 2024

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Christian BONNET ; Serge BARBASTE ; Christophe BRENAC ; Jean-Claude BARRAILLE ; Thierry CALS ; René ALIÈS ; Vincent COUSINIÉ
Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ; Marie-Christine LAURES ; Nathalie FAUGERAS

Excusé :

Mme Sandrine EPIPHANE été élue secrétaire de séance

**Opérations d'Investissement 2024
Financement**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil présents les plans de financement des programmes d'investissements votés lors de sa séance du 21 décembre 2023 par délibération n°21122023-021.

Dossier N° 1 - Mise en sécurité Pont du Grel

Montant HT 19 583.00 € (23 498.60 € TTC)

État – DETR	7 833.20 €	40 %
Conseil Départemental – Amendes de police	5 874.90 €	30 %
Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet	700.00 €	3.55 %
Auto-financement	5 174.90 €	26.45 %

Dossier N° 2 – Extension de l'alarme de l'école

Montant HT 1 700 € (2 040.00 TTC)

État – DETR	680.00 €	40 %
Département	510.00 €	30 %
Auto-financement	510.00 €	30 %

Dossier N° 3 – Inspection détaillé du Pont de la Fabrié

Montant HT 2 000 € (2 400 TTC)

État – DETR	600.00 €	30 %
Département	400.00 €	20 %
Auto-financement	1 000.00 €	50 %

Dossier N° 4 – Réserve incendie route de la Poussarié

Montant HT 10 866.37 € (13 023.89 TTC)

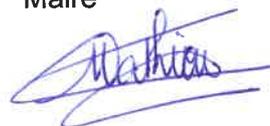
État – DETR	4 346.54 €	40 %
Département	2 716.60 €	25 %
Auto-financement	3 803.23 e	35 %

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte, à l'unanimité les plans de financement comme présentés ci-dessus.

Mme Sandrine EPIPHANE
Secrétaire de Séance



Francis MATHIEU
Maire



Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

